



Commissaires aux comptes

OGEC LYCEE NOTRE DAME DE BOULOGNE

*1, Avenue Charles de Gaulle
92100 Boulogne Billancourt*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2024

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS – GROUPE AF

Société de commissariat aux comptes Inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 45, boulevard Georges Clémenceau - 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 -Tél. : 01 83 75 81 81
www.groupeaf.com



Aux membres de l'association OGEC Lycée Notre Dame de Boulogne,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC Lycée Notre Dame de Boulogne relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Immobilisations corporelles » présente les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des estimations et des méthodes comptables précisées dans la note de l'annexe susmentionnée et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

La note de l'annexe « Chiffre d'affaires » présente les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des revenus de scolarité.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre association, nous nous sommes assurés de la correcte reconnaissance du chiffre d'affaires sur l'année scolaire écoulée. Nos travaux ont consisté en une analyse de cohérence du chiffre d'affaires global comparativement aux frais d'inscription et au nombre d'élèves inscrits.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'OGEC Lycée Notre Dame de Boulogne.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

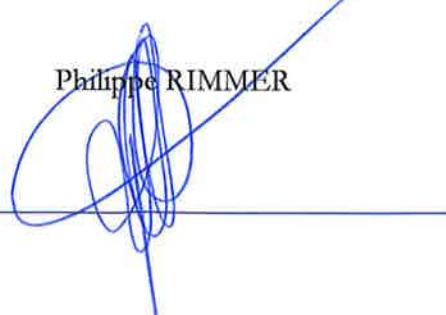
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie, le 28 Novembre 2024

Le Commissaire aux Comptes
Auditeurs Associés Franciliens

Philippe RIMMER



Bilan Actif

		Du 01/09/2023 au 31/08/2024		Au 31/08/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	35 831	35 831		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	18 098 185	9 387 963	8 710 223	4 203 446
Installations techniques, matériel et outillages industriels	651 292	648 461	2 832	4 521
Autres immobilisations corporelles	3 488 661	3 155 638	333 023	307 628
Immobilisations corporelles en cours				3 871 321
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	18 157		18 157	20 986
Prêts				
Autres immobilisations financières	116		116	116
TOTAL I	22 292 243	13 227 892	9 064 351	8 408 019
Comptes de liaison	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	62 582	5 723	56 858	101 266
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 083 210	9 421	1 073 789	417 762
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 404 336		3 404 336	4 052 368
Charges constatées d'avance	43 532		43 532	66 033
TOTAL III	4 593 660	15 144	4 578 516	4 637 430
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Ecart de conversion actif	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	26 885 903	13 243 036	13 642 867	13 045 449



Bilan Passif

	31/08/2024	31/08/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	7 874 333	7 650 807
Fonds propres complémentaires	35 758	35 758
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	648 746	223 526
Situation nette	8 558 837	7 910 091
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 408 819	605 098
Provisions réglementées		
TOTAL I	9 967 656	8 515 189
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES	II	
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		115 710
Provisions pour charges	326 297	303 355
TOTAL IV	326 297	419 065
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 247 778	2 450 992
Emprunts et dettes financières diverses	438	438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344 535	978 441
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	143 636	216 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 445	
Autres dettes	559 368	465 193
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	7 714	
TOTAL V	3 348 914	4 111 195
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	13 642 867	13 045 449



Compte de résultat

	31/08/2024	31/08/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	3 499 453	3 399 786
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 696 465	1 651 439
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	137 289	40 431
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	103 262	11 261
TOTAL I	5 436 468	5 102 917
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 988 082	1 894 771
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	158 770	193 725
Salaires et traitements	1 307 189	1 330 974
Charges sociales	619 100	610 577
Dotations aux amortissements et dépréciations	727 135	669 976
Dotations aux provisions	22 942	132 424
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 076	28 936
TOTAL II	4 828 294	4 861 383
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	608 174	241 534
Produits financiers		
Produits financiers de participations	3 951	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	99 073	4 042
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	103 023	4 042
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 767	15 325
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	34 767	15 325
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	68 256	-11 283
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	676 430	230 251

"Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels"

Compte de résultat (Suite)

	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	30 393	25 801
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	30 393	25 801
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	43 925	31 579
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	43 925	31 579
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-13 532	-5 778
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	14 152	946
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 569 884	5 132 760
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 921 138	4 909 234
EXCEDENT OU DEFICIT	648 746	223 526
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/08/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 13 642 867 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 648 746 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Sur cet exercice, la provision de 115 710 euros qui avait été comptabilisée au 31/08/2023 pour le risque de reversement des loyers perçus sur cinq ans de la part de la Mairie de Boulogne Billancourt suite à l'intervention de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France a été reprise suite à la réception d'un avis de paiement d'un montant de 33 189 € correspondant à la refacturation de la période du 1er avril 2019 au 31 décembre 2023.

La finalisation du chantier du Gymnase a eu lieu sur l'exercice pour un montant de 5 028 676 euros et l'activation des amortissements a débuté le 1er février 2024 donnant une dotation aux amortissements de 131 324 euros au 31/08/2024.

Acceptation de l'état de la sous-location du Gymnase en contrepartie d'une redevance annuelle de 8 200 euros.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| • Constructions | 25 à 60 ans, |
| • Agencements et aménagements | 10 à 20 ans, |
| • Mobilier de bureau | 5 à 10 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Matériel informatique | 3 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Toute obligation actuelle résultat d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.38%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 326 297 euros.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de l'année scolaire.

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'exercice s'affiche à 31,64 contre 34,65 l'an passé.



Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	326 297
Autres engagements	4 200 000
TOTAL	4 526 297

Commentaires :

Détail des "Autres engagements":

- Garantie sur le prêt privilège entreprise pour 2 000 000 euros
- Garantie de l'Enseignement Catholique Diocèse Nanterre pour 2 200 000 euros

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant



Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 831		
TOTAL	35 831		
Terrains			
Constructions :	3 366 963		5 028 676
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions	9 702 546		
Installations :	649 340		1 952
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	278 401		
Matériel :	12 455		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	2 973 575		224 230
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 871 321		
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	20 854 602		5 254 858
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	20 986		
Prêts et autres immobilisations financières	116		
TOTAL	21 102		
TOTAL GENERAL	20 911 535		5 254 858
CADRE B	Diminutions		Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession	Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			35 831
TOTAL			35 831
Terrains			
Constructions :			8 395 639
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Gales, agencements et aménagements const.			9 702 546
Installations :			651 292
- Techniques, matériel et outillage			
- Gales, agencements et aménagements divers			278 401
Matériel :			12 455
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			3 197 805
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		3 871 321	
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	3 871 321		22 238 139
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	2 829		18 157
Prêts et autres immobilisations financières			116
TOTAL	2 829		18 273
TOTAL GENERAL	3 874 150		22 292 243

"Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels"



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles				35 831			35 831
TOTAL				35 831			35 831
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre				1 964 609	198 386		2 162 995
- Sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				6 901 453	323 514		7 224 967
Installations techniques, matériel et outillage industriel				644 819	3 641		648 461
Installations générales, agencements et aménagements divers				253 484	7 828		261 313
Matériel de transport				12 455			12 455
Matériel de bureau et informatique, mobilier				2 690 864	191 006		2 881 870
Emballages récupérables et divers							
TOTAL				12 467 685	724 376		13 192 061
TOTAL GENERAL				12 503 516	724 376		13 227 892
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires		Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES			TOTAL GENERAL NON VENTILE		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer							
Primes de remboursement des obligations							



Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	116		116
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	62 582	62 582	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	6 229	6 229	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 422	7 422	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	476 470	476 470	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	593 089	593 089	
Charges constatées d'avance	43 532	43 532	
TOTAL	1 189 440	1 189 324	116

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire



Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	2 247 778	208 493	857 654	1 181 631
Emprunts et dettes financières diverses	438	438		
Fournisseurs et comptes rattachés	344 535	344 535		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	9 131	9 131		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 060	90 060		
Impôts sur les bénéfices	14 152	14 152		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	30 293	30 293		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 445	45 445		
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	559 368	559 368		
Produits constatés d'avance	7 714	7 714		
TOTAL	3 348 914	1 309 629	857 654	1 181 631

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 202 994

Commentaire



Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	7 686 565	223 526			7 910 091
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	223 526	-223 526			648 746
Situation nette	7 910 091				8 558 837
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	605 098		874 347	70 626	1 408 819
Provisions réglementées					
TOTAL	8 515 189		874 347	70 626	9 967 656

Commentaire



Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatic Dotations ex.	Diminutions : reprises ex. Utilisées	Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres	115 710		115 710		
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	303 355	22 942			326 297
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II	419 065	22 942	115 710		326 297
Provisions pour dépréciations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	6 678	2 759	1 022		5 723
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations	9 944		523		9 421
Total III	16 622	2 759	1 545		15 144
TOTAL GENERAL (I+II+III)	435 687	25 701	117 255		341 441
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		25 701	117 255		
- financières					
- exceptionnelles					



Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2024	31/08/2023
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 310	2 530
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 795	12 859
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	11 720	46 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 445	
Autres dettes	145 743	20 530
Instruments de trésorerie		
TOTAL	216 013	82 489

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2024	31/08/2023
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	404 379	132 401
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	43 106	3 000
TOTAL	447 485	135 401

Commentaire



Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2024	31/08/2023
Produits :	- D'exploitation	7 714	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		7 714	

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2024	31/08/2023
Charges :	- D'exploitation	43 532	66 033
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		43 532	66 033

Commentaire



Capacité d'autofinancement

Rubriques	Au 31/08/2024	Au 31/08/2023	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 122 777	1 021 178	9.95
+Transferts de charges d'exploitation	20 034	16 178	23.83
+Autres produits d'exploitation	103 262	11 261	816.99
- Autres charges d'exploitation	5 076	28 936	-82.46
+Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+Produits financiers	103 023	4 042	2 448.75
- Reprises sur dépréciations et provisions financières			
- Charges financières	34 767	15 325	126.86
+Dot. aux amortis., dépréciations et provisions financières			
+Produits exceptionnels	30 393	25 801	17.80
- Produits des cessions d'éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles			
- Charges exceptionnelles	43 925	31 579	39.09
+Valeur comptable des immobilisations cédées			
+Dot. aux amortis., dépréciations et provisions-exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôt sur les bénéfices	14 152	946	-98.71
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 281 568	1 001 674	27.94
RESULTAT NET COMPTABLE	648 746	223 526	87.77
+Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	750 077	802 400	-6.52
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	117 255	24 253	383.47
- Résultat sur cession des éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 281 568	1 001 674	27.94

